



QUALIFELEC

PRÉFÉREZ L'EXCELLENCE

CERTIFICAT DE QUALIFICATION

N° 115556

Valable du 05/01/2024 au 04/01/2025

PREMEL CABIC
ZA DE KERSCAO

29430 PLOUNEVEZ-LOCHRIST

RAISON SOCIALE : PREMEL CABIC
DENOMINATION COMMERCIALE : PREMEL CABIC

SIRET : 33060632800020
Forme Juridique : SAS
Responsable légal : RONALD VIGOUROUX
N° Dossier : 43-RI-53346-29
N° Client : 53346

Tel : 02 98 61 43 03
E-mail : solaire@premel-cabic.com
Site internet :
Assurance Responsabilité Civile :
GROUPAMA
Assurance Décennale : GROUPAMA

Qualification selon référentiel : Solaire Photovoltaïque - SPV

Indice	Classification	Date d'attribution	Date fin de cycle
PSPV1 : Probatoire SPV - indice 1 (inférieur ou égal à 36 kVA)	-	05/01/2024	06/04/2026
PSPV3 : Probatoire SPV - indice 3 (supérieur à 250 kVA)	-	05/01/2024	06/04/2026
SPV2 : SPV - indice 2 (supérieur à 36 kVA ou inférieur ou égal à 250 kVA)	Classe 1 (1 à 3 exécutants)	05/01/2024	04/01/2028
Mention			
RGE : Reconnu Garant de l'Environnement		05/01/2024	04/01/2028
Catégories de travaux			
Panneaux solaires photovoltaïques		05/01/2024	04/01/2028

Pour conserver la validité de sa qualification, l'entreprise doit satisfaire aux exigences du suivi annuel administratif.

Edité le 26 avril 2024



Scannez ce code pour vous assurer de l'authenticité de ce document.
En cas de suspicion, contactez Qualifelec :
<https://www.qualifelec.fr/contact>

Nous informons que quiconque se rend coupable de fraudes ou de fausses déclarations, notamment la falsification ou l'établissement de faux documents, et l'utilisation de tels documents, se verra radié de Qualifelec et perdra toute qualification obtenue.

Thierry SCHOTT
Président de Qualifelec

Certificat réédité
le 01/07/2024.

Annule et remplace
le précédent.

Visitez notre site : www.qualifelec.fr

Association Professionnelle et Technique des Entreprises du Génie Électrique, Énergétique et Numérique
109 rue Lemercier, 75017 PARIS - Tél : 01.53.06.65.20 / Email : contact@qualifelec.fr
Association LOI 1901 - SIRET 308 091 586 00039 - APE 9411Z